



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 5 JUIN 2017 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Sylvie Chartier, conseillère, siège no3

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Avis de motion - Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Financement - Résolution d'adjudication - no 32
- 2.4 Financement - Concordance et court terme - no 32
- 2.5 Autorisation - Responsable des services électroniques
- 2.6 Autorisation - Solde disponible des règlements d'emprunt fermés
- 2.7 Adoption - Annulation des soldes résiduels d'emprunt
- 2.8 Autorisation de dépenses - Vérification comptable de la Municipalité de l'année 2017

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de mandat - Représentation de la municipalité au tribunal du travail cause CQ-2015-6348 & CQ-2016-0759

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Réfection chemin du Tour-du-Lac Nord



- 4.2 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts du chemin du Tour-du-Lac Nord
- 4.3 Autorisation de mandat - Services professionnels en communication- Travaux d'infrastructures - Chemin du Tour-du-Lac Nord
- 4.4 Autorisation de mandat - Construction d'un nouveau puits P-4
- 4.5 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin - Augmentation de la capacité des puits d'alimentation
- 4.6 Autorisation de mandat - Réfection de la toiture de la mairie
- 4.7 Autorisation de dépenses - Remplacement du système de gestion de la puissance et des pompes électriques à la station Pied-de-Roi
- 4.8 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie - Aménagement de stationnement - École Montagnac - Pavillon du Lac
- 5. Loisirs, culture et vie communautaire**
- 5.1 Engagement - Coordinatrice aux programmes
- 5.2 Engagement - Chef d'équipe
- 5.3 Engagement - Surveillant de plateaux / Concierge
- 5.4 Engagement - Préposé(e) au prêt
- 5.5 Engagement - Étudiant niveau CEGEP avec spécialisation
- 5.6 Autorisation de mandat - Sécurité dans les parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux 2017
- 5.7 Autorisation de mandat - Réfection de la surface de la patinoire de hockey et de basketball dans la zone communautaire
- 5.8 Autorisation protocole d'entente/événements- Addenda Trail de la Clinique du Coureur et Kermesse Saisonnier
- 5.9 Adoption - Cadre d'évaluation et d'élagage des collections - avril 2017
- 5.10 Autorisation - Ajout d'une porte donnant sur le balcon de la bibliothèque
- 6. Urbanisme et développement durable**
- 6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270
- 6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires
- 6.3 Avis de motion - Règlement sur la protection des plans d'eau
- 6.4 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entrepotage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117
- 6.5 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU)
- 6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R)



7. Protection contre l'incendie

7.1 Engagement - Pompier à temps partiel

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.2 Dérogation mineure - 2017-20003 - 4, chemin de l'Âtre

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 05.

163-2017

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

9.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

164-2017

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 1 mai 2017
Séance extraordinaire du 19 mai 2017

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

18 mai 2017 - Ministère des Transports - Lien routier intermunicipal entre Sainte-Brigitte-de-Laval et Québec

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 07, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande si la Municipalité peut étudier la possibilité de mettre des dos d'âne sur le chemin de la Tournée.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle étudiera la situation.
- 2- M. Pierre Picard demande où en est rendu son dossier d'égout sanitaire pour sa propriété du 26 chemin du Tour-du-Lac.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even McHugh qui mentionne que la Municipalité a reçu une mise en demeure seulement deux jours après sa rencontre avec lui, expliquant l'arrêt du dossier pour être transféré aux procureurs de la Municipalité. M. McHugh souligne également qu'avant de parler du dossier il faudra obtenir des plans, devis et estimations des travaux d'un ingénieur mandaté par la municipalité aux frais des demandeurs.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle va fixer une rencontre avec M. Picard sous peu.
- 3- M. Robert Lanctôt demande une subvention pour aider les citoyens de la phase 1 du secteur du mont Cervin réaliser en 2015, afin de les aider à payer la taxe de secteur.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle va en discuter avec son conseil.
- 4- M. Serge Hamel demande si la Municipalité a les estimations de l'impact financier de l'application du RCI sur la valeur des terrains des citoyens.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Marc Bertrand qui mentionne que les évaluateurs de la MRC pensent que l'impact sera majeur mais ils n'ont pas encore évalué l'impact précis.
- 5- Mme Marjolaine Beaulieu demande si sa demande d'annexion a été discutée.
RP : Madame la mairesse mentionne que oui et que le processus devrait démarrer sous peu.
- 6- Mme Carole Roth demande si les activités du ski de fond auront lieu en 2018 aux Sentiers du Moulin et demande à être rassurée.
RP : Madame la mairesse mentionne que la Municipalité est en pourparlers avec le Lasallien pour assurer la suite des activités.



7- M. Donald Grondines demande si son dossier de fermeture de fossé va aller de l'avant alors que la Municipalité lui a répondu qu'il avait besoin d'un CA du MDDELCC avec plan d'ingénieur.

RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle va en discuter avec son conseil prochainement.

Fin de la période de questions à 19 h 36.

1.6 Avis de motion - Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application

Monsieur François-Bernard Saillant donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement amendant le Règlement 660 sur les nuisances relativement à son application.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de mai 2017 et les invite à le consulter.

165-2017

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2017, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2017 totalisant une somme de 2 256 785,75 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

166-2017

2.3 Financement - Résolution d'adjudication - no 32

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts numéros 653, 662 et 668, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 20 juin 2017, au montant de 2 817 000 \$;

ATTENDU QU à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le



tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

120 000 \$	1,05000 %
122 000 \$	1,20000 %
125 000 \$	1,35000 %
127 000 \$	1,55000 %
2 323 000 \$	1,75000 %

Prix : 98,80420

Coût réel : 1

2 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

120 000 \$	1,15000 %
122 000 \$	1,25000 %
125 000 \$	1,40000 %
127 000 \$	1,60000 %
2 323 000 \$	1,70000 %

Prix : 98,55500

Coût réel : 2

3 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

120 000 \$	1,10000 %
122 000 \$	1,25000 %
125 000 \$	1,45000 %
127 000 \$	1,60000 %
2 323 000 \$	1,75000 %

Prix : 98,69500

Coût réel : 2

4 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

120 000 \$	1,15000 %
122 000 \$	1,25000 %
125 000 \$	1,40000 %
127 000 \$	1,60000 %
2 323 000 \$	1,70000 %

Prix : 98,46000

Coût réel : 2

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC. est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 817 000 \$ de la Municipalité de Lac-Beauport soit adjugée à la firme VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;



QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

167-2017

2.4 Financement - Concordance et court terme - no 32

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 817 000 \$ qui sera réalisé le 20 juin 2017, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
653	214 500 \$
653	18 400 \$
662	1 310 000 \$
668	1 274 100 \$

ATTENDU QUE conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), aux fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 653, 662 et 668, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 20 juin 2017;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 20 juin et le 20 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;



5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard des ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CPD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUEBEC, QC
G1H 1G4

QUE en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 653, 662 et 668 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 20 juin 2017), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

168-2017

2.5 Autorisation - Responsable des services électroniques

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

Il est résolu que le directeur général et secrétaire-trésorier M. Richard Labrecque, n.a.s. se terminant par 433, et le directeur du Service des finances et de l'administration M. Blais Jean, n.a.s. se terminant par 252, soient autorisé à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

Nous acceptons que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui



sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

169-2017

2.6 Autorisation - Solde disponible des règlements d'emprunt fermés

ATTENDU QUE les travaux prévus, par le Règlement 635 (Cervin phase 1 et 5a), sont terminés et qu'il existe un solde de financement de 9 917 \$;

ATTENDU QUE les travaux prévus, par le Règlement 637 (tuyauterie aqueduc), sont terminés et qu'il existe un solde de financement de 2 920 \$;

ATTENDU QUE les travaux prévus, par le Règlement 11-218 (ponceau et divers travaux), sont terminés et qu'il existe un solde de financement de 25 458 \$;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'affecter ces surplus de financement au paiement des intérêts de même qu'au remboursement de capital comme suit :

Mont Cervin (ph 1 et 5a) - Règlement 635			
Année	Montant d'intérêts	Capital payé	Total
2017-Général	4 022 \$		4 022 \$
2017-Secteur	5 895 \$		5 895 \$

Tuyauterie aqueduc - Règlement 637			
Année	Montant d'intérêts	Capital payé	Total
2017	2 920 \$		2 920 \$

Ponceau ch du Granit - Règlement 11-218			
Année	Montant d'intérêts	Capital payé	Total
2017	2 040 \$	8 900 \$	10 940 \$
2018	1 928 \$	6 972 \$	8 900 \$
2019	1 790 \$	3 828 \$	5 618 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

170-2017

2.7 Adoption - Annulation des soldes résiduels d'emprunt

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU' une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU' il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et



que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

ATTENDU QU' il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. Par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Nouveau montant de la dépense » et « Nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. Par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Municipalité affecte, de son fonds général, la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. Par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

171-2017

2.8

Autorisation de dépenses - Vérification comptable de la Municipalité de l'année 2017

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à engager des dépenses pour réaliser le projet de « vérification comptable de la Municipalité de l'année 2017 » pour un montant maximum de 17 500 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



172-2017

3.1 Autorisation de mandat - Représentation de la municipalité au tribunal du travail cause CQ-2015-6348 & CQ-2016-0759

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Michel Merlin pour « représentation de la Municipalité au tribunal du travail cause CQ-2015-6348 & CQ-2016-0759 » pour un montant maximum de 3 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

173-2017

4.1 Autorisation de mandat - Réfection chemin du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU QU' un appel d'offres SEAO numéro 17-392 a été produit pour la « Réfection chemin du Tour-du-Lac Nord »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et du conseiller spécial à la direction du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-392 pour réaliser uniquement la section « A » entre le boulevard du Lac et le chemin de l'Éperon et la section « B » décrites à l'appel d'offres.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)	Prix (incluant les taxes)
Construction & Pavage Portneuf inc.	5 562 616,55 \$	6 395 618,38 \$

Que la dépense maximale autorisée soit de 3 772 980 \$ plus taxes et conditionnelle à l'obtention du CA du MDDELCC pour la section « A ».

Que le directeur du Service des travaux publics et du conseiller spécial à la direction du Service des travaux publics soient autorisés à dépenser pour des travaux supplémentaires, des honoraires et des acquisitions de terrain et servitudes jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par dépense jusqu'au montant maximal autorisé.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

174-2017

4.2 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts du chemin du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport doit réaliser des travaux d'aqueduc et d'égouts dans le cadre du projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord;

ATTENDU QUE en vertu de la l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la Municipalité doit demander une autorisation au ministère du



Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par Beaudoin-Hurens;

ATTENDU QUE le MDDELCC doit autoriser la réalisation du projet;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation doit être préparée par un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport mandate la firme Beaudoin-Hurens, par l'intermédiaire de Josée Laberge, ingénieure, à soumettre cette demande d'autorisation au MDDELCC pour le dossier mentionné en préambule et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

Que la Municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés en lien avec l'autorisation accordée.

Que le directeur général soit autorisé à signer tous documents et payer toutes sommes nécessaires à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. François-Bernard Saillant quitte l'assemblée à 19 h 58

175-2017

4.3 Autorisation de mandat - Services professionnels en communication-Travaux d'infrastructures - Chemin du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU les recommandations du conseiller spécial à la direction du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le conseiller spécial à la direction du Service des travaux publics à mandater la firme b.com pour « services professionnels en communication-travaux d'infrastructures - chemin du Tour-du-Lac Nord » pour un montant maximum de 21 605,85 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

176-2017

4.4 Autorisation de mandat - Construction d'un nouveau puits P-4

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater AKIFER pour « honoraires professionnels pour la construction d'un nouveau puits permanent P-4 » pour un montant maximum de 20 894,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

177-2017

4.5

Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin - Augmentation de la capacité des puits d'alimentation

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport doit réaliser les travaux d'augmentation de la capacité des puits d'alimentation en eau dans le cadre des travaux d'aqueduc et d'égouts du projet secteur mont Cervin;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 31.75 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la Municipalité doit demander une autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par Beaudoin-Hurens;

ATTENDU QUE le MDDELCC doit autoriser la réalisation du projet;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation doit être préparée par un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh

APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert

ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport mandate la firme Beaudoin-Hurens, par l'intermédiaire de François Gagnon, ingénieur, à soumettre cette demande d'autorisation au MDDELCC pour le dossier mentionné en préambule et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

QUE la Municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés en lien avec l'autorisation accordée.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

178-2017

4.6

Autorisation de mandat - Réfection de la toiture de la mairie

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-390 a été produit pour « Réfection de la toiture de la mairie »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh

APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis

ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-390.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Construction HDC inc.	62 700,00 \$
Toitures R. Martin	99 984,00 \$
Les Revêtements Pro-toit	136 860,00 \$
Couvertures DC	Non déposé
Construction et rénovation Dallas	Non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

179-2017

4.7 Autorisation de dépenses - Remplacement du système de gestion de la puissance et des pompes électriques à la station Pied-de-Roi

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement du système de gestion de la puissance et des pompes électriques à la station Pied-de-Roi » pour un montant maximum de 62 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180-2017

4.8 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie - Aménagement de stationnement - École Montagnac - Pavillon du Lac

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le conseiller spécial du Service des travaux publics à mandater Beaudoin-Hurens pour « Services professionnels en ingénierie - aménagement du stationnement de l'école Montagnac-Pavillon du Lac » pour un montant maximum de 16 200,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 672.

D'accorder une subvention discrétionnaire de 10 000 \$ à la Commission scolaire des Premières Seigneuries pour l'aménagement du parc-école du pavillon de la Montagne de l'école Montagnac, lot 5 408 971, et ce, conditionnellement à son accès public sans frais à titre de parc municipal.

Que le Service du greffe transmette cette résolution et la subvention au service des immeubles de la Commission scolaire des Premières Seigneuries aux fins de leur gestion.



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

181-2017

5.1 Engagement - Coordonnatrice aux programmes

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2017, madame Marianne Côté-Allard à titre de « Coordonnateur aux programmes » à l'échelon 2 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

182-2017

5.2 Engagement - Chef d'équipe

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2017, monsieur Dominic Hamel à titre de « Chef d'équipe » à l'échelon 1 des conditions salariales pour 2017 et l'échelon 2 conditions salariales dès le 1^{er} janvier 2018.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-2017

5.3 Engagement - Surveillant de plateaux / Concierge

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2017, monsieur Richard Beaudoin à titre de « Surveillant de plateaux / Concierge » à l'échelon 10 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

184-2017

5.4 Engagement - Préposé(e) au prêt

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2017, madame Laurence Chessex à titre de « Préposé(e) au prêt » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 15 janvier 2018. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

185-2017

5.5 Engagement - Étudiant niveau CEGEP avec spécialisation

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 17 juin 2017, madame Loan Laulanné à titre de « Étudiant niveau CEGEP avec spécialisation » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 5 septembre 2017. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-2017

5.6 Autorisation de mandat - Sécurité dans les parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux 2017

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-391 a été produit pour « Sécurité dans les parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux 2017 »;

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-391.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sécurité Sirois	32,00 \$ / heure
Groupe de sécurité Garda SENC	38,00 \$ / heure
Gardium	Non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-2017

5.7 Autorisation de mandat - Réfection de la surface de la patinoire de hockey et de basketball dans la zone communautaire

ATTENDU QU' un appel d'offres public (soumissions) a été produit pour « Réfection de la surface de la patinoire de hockey et de basketball dans la zone communautaire »;

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
PC Court	9 450,00 \$
Bourassa Sport Technologie inc.	11 450,00 \$
Tennis Mapa	16 500,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

188-2017

5.8 Autorisation protocole d'entente/événements- Addenda Trail de la Clinique du Coureur et Kermesse Saisonnier

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer l'addenda joint au protocole d'entente à intervenir avec l'organisme suivant pour la réalisation de l'évènement cité ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Trail de la Clinique du Coureur	10 juin, Saisonnier

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-2017

5.9 Adoption - Cadre d'évaluation et d'élagage des collections - avril 2017

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le document « Cadre d'évaluation et d'élagage des collections - avril 2017 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-2017

5.10 Autorisation - Ajout d'une porte donnant sur le balcon de la bibliothèque

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser les travaux pour l'ajout d'une porte à la Maison des jeunes Le Cabanon donnant sur le balcon de la bibliothèque aux frais de la Maison des jeunes.

Les coûts des travaux devant être supportés en totalité par la maison des jeunes Le Cabanon inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'interdire les projets intégrés dans la zone HU-270.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires..

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.3 Avis de motion - Règlement sur la protection des plans d'eau



Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement sur la protection des plans d'eau.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

191-2017

6.4 Adoption - Projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entrepasage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entrepasage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117.

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 4 juillet 2017 à 18 h. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-2017

6.5 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU)

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de zonage 09-207 afin de remplacer la zone publique et institutionnelle (PI-508) par une zone à vocation résidentielle unifamiliale (HU).

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 28 août 2017 à 18 h. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-2017

6.6 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R)

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours



avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin de remplacer l'affectation publique (PU) sur le terrain de la chapelle Saint-James par une affectation résidentielle (R).

L'assemblée publique de consultation est prévue pour le 28 août 2017 à 18 h. Un avis public sera affiché en ce sens conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-2017

7.1 Engagement - Pompier à temps partiel

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 6 juin 2017, Simon Beaulieu à titre de pompier à temps partiel, temporaire, à l'échelon 1 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-2017

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

ATTENDU QUE la demande de PIIA pour la propriété au 16, chemin du Sous-Bois est conforme à l'objectif et aux critères émis au règlement relatif au PIIA 09-198;

ATTENDU QUE la demande de PIIA pour la propriété au 66, chemin du Brûlé n'est pas conforme à l'objectif et aux critères émis à l'article 28 et 29 du chapitre 5 intitulé : Dispositions relatives aux bâtiments comprenant un logement d'appoint du règlement relatif au PIIA 09-198;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :



D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2017-20004	Demande de changement d'usage - logement d'appoint 16, chemin du Sous-Bois Lot : 3 699 990	Accepté
2017-00156	Reconstruire une résidence unifamiliale isolée avec logement d'appoint 66, chemin du Brûlé Lot : 1 821 114	Accepté

Que ces acceptations ne portent que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorisent en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme à l'exception du règlement 09-198 sur le PIIA.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé les demandes de permis et affirme que les demandes sont en tout point conformes aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE SUR DIVISION
3 POUR / 1 CONTRE**

196-2017

8.2 Dérogation mineure - 2017-20003 - 4, chemin de l'Âtre

Monsieur Marc Bertrand présente l'objet de la demande.

Monsieur Marc Bertrand invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

De reporter la décision sur cette dérogation mineure à la prochaine séance du conseil soit le 4 juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 000 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de réfection et d'aménagement du chemin du Tour-du-Lac entre le chemin de l'Éperon et le chemin des Lacs.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

10. Période de questions



À 20 h 40, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Gilles Warren demande où en est rendu le dossier du RCI à la cour supérieure.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Marc Bertrand qui mentionne que, dans le dossier d'injonction, la Municipalité a reçu un jugement qui l'oblige à appliquer le RCI.
- 2- M. Benoît Robitaille demande si le conseil peut donner une date de début des travaux dans le secteur du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even McHugh qui mentionne que la grève des ingénieurs du gouvernement bloque l'émission du CA du MDDELCC, ce qui empêche le début des travaux.
- 3- M. Gilles Warren demande qu'elle est le but de l'acquisition du terrain de la traverse de Laval.
RP : Madame la mairesse mentionne que c'est pour un futur garage municipal et un complexe sportif notamment pour la piscine qui est arrivée à la fin de vie utile.

Fin de la période de questions à 21 h 03.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21 h 03.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – MAI 2017

LISTE DES COMPTES A PAYER			
MAI 2017			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	12/05/2017	24796	654.00 \$
PAQUET, REJEAN	06/06/2017	24797	416.67 \$
PEARSON ALAIN	06/06/2017	24798	250.00 \$
HABITAT ECONSTRUCTION	06/06/2017	24799	100.00 \$
LANGVIN LONA, .	06/06/2017	24800	185.04 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	06/06/2017	24801	1 941.94 \$
ASS. DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QC	06/06/2017	24802	185.51 \$
ASS. PROPRIETAIRES DU MONT CERVIN	06/06/2017	24803	1 000.00 \$
BELL CANADA	06/06/2017	24804	689.85 \$
BOTROPHEE	06/06/2017	24805	150.05 \$
BUANDERIE VICTORIA	06/06/2017	24806	54.04 \$
CASTRO GIOVANNI, VILLENEUVE JULIE	06/06/2017	24807	129.00 \$
CENTRE LASALLIEN INC.	06/06/2017	24808	1 000.00 \$
COMBEQ INC.	06/06/2017	24809	488.64 \$
COM. SCO. DES PREMIERES SEIGNEURIES	06/06/2017	24810	125.00 \$
COTE MARIE-EVE	06/06/2017	24811	8.55 \$
CREATION HÉLYN FLEURISTE	06/06/2017	24812	601.32 \$
CREPEAU CHANTAL	06/06/2017	24813	129.00 \$
DECAM	06/06/2017	24814	1 057.77 \$
DISTRIBUTION 20-20	06/06/2017	24815	85.71 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	06/06/2017	24816	60.00 \$
FOURNIER FREDERIC, FOURNIER ALYRE	06/06/2017	24817	129.00 \$
GIVESCO INC.	06/06/2017	24818	51.91 \$
GROUPE J.S.V. INC.	06/06/2017	24819	9.56 \$
LOCATION SALVAS	06/06/2017	24820	428.29 \$
MAHEU & MAHEU	06/06/2017	24821	661.11 \$
MEDIC	06/06/2017	24822	1 199.99 \$
MINISTRE DES FINANCES	06/06/2017	24823	112.00 \$
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	06/06/2017	24824	1 699.00 \$
MOFFET FREDERIC, SAN MARTIN LUISA	06/06/2017	24825	459.00 \$
ORG. DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE	06/06/2017	24826	1 000.00 \$
ORIZON MOBILE	06/06/2017	24827	1 677.52 \$
PETITE CAISSE	06/06/2017	24828	277.35 \$
PICARD GENEVIEVE	06/06/2017	24829	6.30 \$
REGROUPEMENT DU LAC (LE)	06/06/2017	24830	1 860.00 \$
RES. QUEB. VILLES VILLAGES SANTE	06/06/2017	24831	51.00 \$
R.M. LEDUC & CIE	06/06/2017	24832	1 344.09 \$
ROUTIER MAUDE	06/06/2017	24833	6.90 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	06/06/2017	24834	86.12 \$
SOC. NAT. QUEB. CAPITALE	06/06/2017	24835	49.00 \$
SONORISATION DELTA ÉCLAIRAGE LTÉE	06/06/2017	24836	3 031.04 \$
STATION SERVICE FRANCOIS GRENIER	06/06/2017	24837	162.01 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	06/06/2017	24838	51.55 \$
VILLE DE ST-RAYMOND	06/06/2017	24839	36 342.36 \$
VILLENEUVE MICHEL, RHÉAUME MICHELLE	06/06/2017	24840	129.00 \$
MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	29/05/2017	24841	295.00 \$
BELIZIA SPORT	03/05/2017	4001095	2 030.25 \$
MORASSE STEPHANIE ME	11/05/2017	4001096	1 700 044.84 \$
BINDELLE GÉRALDINE	06/06/2017	4001097	1 350.00 \$
BRONSARD, DIANE	06/06/2017	4001098	400.00 \$
FECTEAU SUZIE	06/06/2017	4001099	166.67 \$
GAGNE ISABELLE	06/06/2017	4001100	1 386.67 \$
ROBINEAU JULIE	06/06/2017	4001101	125.00 \$
ABTECH	06/06/2017	4001102	153.84 \$
AGRITEX	06/06/2017	4001103	15 331.82 \$

Initiales du maire

4443

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
AIR LIQUIDE CANADA	06/06/2017	4001104	231.54 \$
ALIMENTATION A.D.R.	06/06/2017	4001105	136.46 \$
ATELIER D'USINAGE CHAUVEAU INC.	06/06/2017	4001106	1 387.99 \$
BLAIS, JEAN	06/06/2017	4001107	322.60 \$
BLAIS NICOLAS	06/06/2017	4001108	129.00 \$
BOUCHARD FRANCE ARTISTE PHOTOGRAPHE	06/06/2017	4001109	3 500.00 \$
BOULET DÉPÔT	06/06/2017	4001110	351.62 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	06/06/2017	4001111	459.64 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	06/06/2017	4001112	684.00 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS QC	06/06/2017	4001113	16.45 \$
CENTRE DE SKI LE RELAIS INC.	06/06/2017	4001114	7 362.92 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	06/06/2017	4001115	1 208.40 \$
CHEM ACTION	06/06/2017	4001116	231.10 \$
CIMA	06/06/2017	4001117	1 770.62 \$
CONSTRUCTION SRB	06/06/2017	4001118	1 262.25 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	06/06/2017	4001119	2 529.45 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	06/06/2017	4001120	248.05 \$
COTE FLEURY INC.	06/06/2017	4001121	3 763.29 \$
CREAPUB DESIGN	06/06/2017	4001122	428.29 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	06/06/2017	4001123	264.29 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	06/06/2017	4001124	331.21 \$
CT-PAIEMENT INC.	06/06/2017	4001125	40.69 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	06/06/2017	4001126	71.31 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	06/06/2017	4001127	76.93 \$
DEVELOTECH INC.	06/06/2017	4001128	1 734.69 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	06/06/2017	4001129	384.73 \$
DICOM EXPRESS	06/06/2017	4001130	132.97 \$
DIMENSION SPORTIVE & CULTURELLE	06/06/2017	4001131	1 475.00 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	06/06/2017	4001132	808.06 \$
DLT ARPENTEURS-GÉOMÈTRE	06/06/2017	4001133	704.85 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	06/06/2017	4001134	4 436.38 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	06/06/2017	4001135	3 646.74 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	06/06/2017	4001136	42 956.62 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	06/06/2017	4001137	1 020.41 \$
GARAGE EXPERT	06/06/2017	4001138	19 347.70 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	06/06/2017	4001139	3 450.88 \$
GAUDREAU-GERMAIN M-EVE	06/06/2017	4001140	129.00 \$
GENDRON YVES	06/06/2017	4001141	12.00 \$
GRH ENTRETIEN INC.	06/06/2017	4001142	1 723.48 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	06/06/2017	4001143	164.18 \$
GROUPE DE SECURITE GARDA SENC	06/06/2017	4001144	3 836.26 \$
GROUPE GYROTECH INC.	06/06/2017	4001145	261.57 \$
GSI ENVIRONNEMENT	06/06/2017	4001146	1 714.28 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	06/06/2017	4001147	1 185.20 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	06/06/2017	4001148	2 218.97 \$
HYDRO-QUEBEC	06/06/2017	4001149	165.56 \$
INDUSTRIES LAM-E	06/06/2017	4001150	138.61 \$
JOLIN, MARTIN	06/06/2017	4001151	3 918.70 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	06/06/2017	4001152	1 270.48 \$
LABRECQUE RICHARD	06/06/2017	4001153	123.93 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	06/06/2017	4001154	1 328.69 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	06/06/2017	4001155	1 192.93 \$
LIBRAIRIE MORENCY	06/06/2017	4001156	840.18 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	06/06/2017	4001157	106.91 \$
LUBRIWIN INC.	06/06/2017	4001158	131.53 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	06/06/2017	4001159	919.11 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	06/06/2017	4001160	440.93 \$
MECANO RICHARD INC.	06/06/2017	4001161	1 923.88 \$
METAUX PRESSES QC INC. (LES)	06/06/2017	4001162	248.35 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	06/06/2017	4001163	745.04 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	06/06/2017	4001164	4 077.00 \$

Initiales du maire

4444

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	06/06/2017	4001165	455.70 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	06/06/2017	4001166	884.16 \$
OPTI-MAX INC.	06/06/2017	4001167	202.52 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	06/06/2017	4001168	670.38 \$
PURIBEC INC.	06/06/2017	4001169	156.37 \$
RANDSTAD CANADA	06/06/2017	4001170	2 403.56 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNT.	06/06/2017	4001171	20 005.65 \$
REAL HUOT INC.	06/06/2017	4001172	17 254.93 \$
RÉFRIGÉRATION QUATRE-SAISONS INC.	06/06/2017	4001173	1 018.90 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	06/06/2017	4001174	28 764.70 \$
CPA LE SAISONNIER	06/06/2017	4001175	684.10 \$
SANI ORLEANS	06/06/2017	4001176	1 517.26 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	06/06/2017	4001177	894.75 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	06/06/2017	4001178	931.30 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	06/06/2017	4001179	1 247.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	06/06/2017	4001180	207.58 \$
SOLUTIA TELECOM	06/06/2017	4001181	574.33 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	06/06/2017	4001182	299.95 \$
S-PACE SIGNALTIQUE INC.	06/06/2017	4001183	253.09 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	06/06/2017	4001184	1 172.05 \$
STELEM	06/06/2017	4001185	1 270.47 \$
THOMASSIN JOHAN	06/06/2017	4001186	12.04 \$
ENERGIE VALERO INC.	06/06/2017	4001187	2 305.91 \$
UNIVAR CANADA LTEE	06/06/2017	4001188	1 120.32 \$
VENTILATION C.F. INC.	06/06/2017	4001189	797.93 \$
VERDURE ROYALE INC.	06/06/2017	4001190	19 287.35 \$
VOLTEC	06/06/2017	4001191	6 144.44 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	06/06/2017	4001192	3 909.15 \$
WSP CANADA INC. (GENIVAR)	06/06/2017	4001193	2 908.58 \$
BELL CANADA	03/05/2017	2715	49.94 \$
BELL CANADA	03/05/2017	2716	65.59 \$
C.C.A.P.	03/05/2017	2717	89.57 \$
C.C.A.P.	03/05/2017	2718	151.66 \$
C.C.A.P.	03/05/2017	2719	274.65 \$
HYDRO-QUEBEC	03/05/2017	2720	37.56 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	03/05/2017	2721	446.99 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	03/05/2017	2722	7.56 \$
VILLE DE QUEBEC	03/05/2017	2723	1 144.80 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	04/05/2017	2724	31 933.22 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	04/05/2017	2725	32 360.76 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	04/05/2017	2726	13 167.51 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2727	165.43 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2728	44.52 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2729	602.04 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2730	167.67 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2731	1 133.85 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2732	79.33 \$
BELL CANADA	12/05/2017	2733	65.59 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	12/05/2017	2734	1 405.52 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2735	20.54 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2736	2 510.67 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2737	2 279.18 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2738	586.19 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2739	2 426.74 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2740	2 629.20 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2741	1 311.22 \$
HYDRO-QUEBEC	12/05/2017	2742	2 813.82 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	12/05/2017	2743	3 591.98 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	12/05/2017	2744	6 852.31 \$
VILLE DE QUEBEC	12/05/2017	2745	13 922.10 \$
VILLE DE QUEBEC	12/05/2017	2746	26 584.32 \$

Initiales du maire

4445

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	12/05/2017	2747	29 370.46 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	12/05/2017	2748	12 091.72 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	19/05/2017	2749	4.46 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	19/05/2017	2750	79.24 \$
VISA-JEAN BLAIS	19/05/2017	2751	804.77 \$
VISA MICHEL LEFEBVRE	19/05/2017	2752	203.92 \$
VISA NICOLAS COUTURE	19/05/2017	2753	20.00 \$
INDUSTRIELLE ALLIANCE	26/05/2017	2754	30 789.78 \$
		GRAND TOTAL	2 256 785.75 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Mai 2017

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
30 MAI 2017							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104289	03-05-17	SOLU20	390.83	Blais Jean		8 pochettes Sonim XP5	02 32200 640
ADM-104290	03-05-17	NEGO50	663.36	Blais Jean		Numéro de téléphone - nouveaux contrats	02 19300 331
ADM-104291	05-05-17	MINI16	1699.00	Blackburn Mathieu	141-2017	CA nouveau puits - pour Cervin	23 05117 721
ADM-104292	08-05-17	REGR20	2138.54	Blais Jean	227-2016	LOCATION DE SALLE 2016 - 31 HRES À 60\$/HRE	02 62100 511
ADM-104293	09-05-17	PGGO05	246.05	Blais Jean		installation cartographie sur les postes de Stéphanie Dallaire et Mathieu Blackburn	02 13200 414
ADM-104294	09-05-17	MINI16	654.00	Blais Jean	082-2017	demande de CA - projet TDL nord	23 04017 721
ADM-104295	10-05-17	COTE05	1297.59	Blais Jean		Bouton panique - mairie + bureau loisir	02 19300 522
ADM-104296	10-05-17	TREM78	977.29	Labrecque Richard		Mise en demeure-Égout sanitaire 26, ch. Tour-du-Lac	02 12000 412
ADM-104297	10-05-17	DROL10	9198.00	Labrecque Richard	105-2017	Diagnostic organisationnel-Serv. des finances	02 16000 414
ADM-104298	11-05-17	SEAO05	894.75	Blais Jean	141-2017	addenda Mont Cervin aqueduc et égout	23 05117 721
ADM-104299	05-05-17	DICO10	48.87	Blais Jean		Envoi cellulaire T.P. à Solutia	02 19000 321
ADM-104300	15-05-17	SIGN12	68.88	Blais Jean		2 x Point de rassemblement	02 19300 640
ADM-104301	16-05-17	ALIM05	136.46	Labrecque Richard		Alimentation conseil – 11 mai 2017	02 11000 610
ADM-104302	17-05-17	CAIS05	137.97	Blais Jean		TPV pour club nautique – été	02 70144 331
ADM-104303	18-05-17	RAYM05	20005.65	Blais Jean	057-2015	Vérification année 2016	02 13100 413
ADM-104304	18-05-17	SPEC05	858.90	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104305	19-05-17	PGGO05	477.15	Blais Jean		ajout orthophotos 2016 dans la cartographie JMap	02 13200 414
ADM-104306	25-05-17	DRAP70	1057.77	Labrecque Richard		DRAPEAUX MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT	02 19300 640
ADM-104307	25-05-17	SPEC05	188.85	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ENV-470979	02-05-17	SOCI15	1517.67	Gendron Yves		Achat enveloppes prépayées Xpresspost certifiées no 101780	02 19000 321
ENV-470980	03-05-17	COPI05	68.99	Hubert Karine		Autocollants panneaux Journée de l'environnement	02 47000 340
ENV-470981	04-05-17	VILL10	13922.10	Hubert Karine	129-2015	Disposition recyclage juillet à déc. 2015	02 45121 446
ENV-470982	05-05-17	VILL10	26584.32	Hubert Karine	346-2015	Disposition recyclage janvier a décembre 2016	02 45121 446
ENV-470983	09-05-17	SERV30	13797.00	Hubert Karine	131-2017	Disposition des encombrants	02 45123 446
ENV-470984	11-05-17	COMB05	488.64	Hubert Karine		Formation Q2r.22	02 47400 454
REC-705852	02-05-17	RMLE05	1356.71	Robillard Claudette		Matériel d'entretien de collection	02 70233 529
REC-705853	04-05-17	PROD40	447.53	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 640
REC-705854	04-05-17	CANA05	574.88	Hamel, Dominic		Équipement pour la pétanque + mousqueton soccer	02 70150 522
REC-705855	04-05-17	ENTR04	804.83	Hamel, Dominic		Installation de deux sondes (glace + neige) au CC	02 70122 522
REC-705856	05-05-17	COTE05	34.49	Lefebvre Michel		Clefs magnétiques - Chalet, Centre comm, Club nautique	02 70124 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-705857	05-05-17	MAHE05	661.11	Lefebvre Michel		Entente gestion parasitaire #116087 - Fourmis loisirs	02 70122 522
REC-705858	05-05-17	AVEN75	551.88	Provencher Isabelle		Aventure laser - 4 juillet 2017	02 70150 419
REC-705859	05-05-17	GOME70	919.80	Provencher Isabelle		Spectacle - 17 août 2017	02 70150 419
REC-705860	05-05-17	CISS70	800.00	Provencher Isabelle		Spectacle - 20 juillet 2017	02 70150 419
REC-705861	05-05-17	MUNI10	210.98	Provencher Isabelle		Film - Animaux fantastiques - 29 juin 2017	02 70150 419
REC-705862	05-05-17	RESE10	58.64	Provencher Isabelle		Matériel fête des voisins 2017	02 70200 340
REC-705863	05-05-17	COTE05	338.03	Lefebvre Michel		Formation EntraPass - Service des loisirs	02 70100 454
REC-705864	08-05-17	COTE05	225.35	Lefebvre Michel		Reprogrammation d'armement système alarme -CH	02 70124 522
REC-705865	08-05-17	COTE05	281.69	Giroux Nancy		Reprogrammation porte garage - Club nautique	02 70144 522
REC-705866	08-05-17	COMS10	125.00	Lefebvre Michel		Alarme intrusion - 1 avril 2017 - CSDPS	02 70120 522
REC-705867	09-05-17	CANA05	229.95	Hamel, Dominic		Planches quais + vis - Club nautique	02 70144 522
REC-705868	10-05-17	PLAN70	999.99	Provencher Isabelle		Location mini parc aquatique - 24 juin 2017	02 70207 447
REC-705869	10-05-17	SPOR05	725.49	Lefebvre Michel		Vêtements Club nautique - Saison 2017	02 70144 649
REC-705870	11-05-17	COTE05	225.35	Lefebvre Michel		Câblage internet - Bureau de Dominic	02 70122 522
REC-705871	12-05-17	MEDI10	1228.72	Lefebvre Michel		Paiement Médic Québec - Gardiens avertis - Printemps 2017	02 70105 447
REC-705872	12-05-17	SPAC05	351.97	Lefebvre Michel	124-2017	Panneau signalisation sécurité - Parc du Brûlé	23 08217 721
REC-705873	15-05-17	WSPC05	2908.58	Lefebvre Michel	122-2016	Honoraires - Remplacement quais Club Nautique	23 08117 725
REC-705874	15-05-17	DIME30	1475.00	Lefebvre Michel		Paiement cours guitare / éveil artistique - Printemps 2017	02 70105 447
REC-705875	16-05-17	LANG90	300.00	Lefebvre Michel		Expo Concert'eau - 2 août 2017	02 70206 447
REC-705876	16-05-17	FEUX70	2297.78	Provencher Isabelle		Feux d'artifices - 23 juin 2017	02 70207 447
REC-705877	16-05-17	AIRL50	229.95	Hamel, Dominic		Bombonne de Co2	02 70140 635
REC-705878	16-05-17	DIAB05	51.74	Provencher Isabelle		Graphisme - Programmation d'été 2017	02 70200 340
REC-705879	17-05-17	SNQC05	49.00	Provencher Isabelle		Matériel Fête nationale 2017	02 70207 447
REC-705880	18-05-17	COTE05	106.36	Hamel, Dominic	090-2017	Poignée de porte - Cabanon Soccer	23 08017 722
REC-705881	18-05-17	GIRA70	60.00	Provencher Isabelle		Zumba - 24 juin 2017	02 70207 447
REC-705882	18-05-17	ASS55	229.95	Robillard Claudette		Adhésion à Biblio-Aidants	02 70233 340
REC-705883	23-05-17	PROD40	574.88	Hamel, Dominic		Produit ménagers	02 70123 640
REC-705884	23-05-17	DIAB05	145.45	Lefebvre Michel		Graphisme et impression - Feuillet Club Nautique 2017	02 70144 340
REC-705885	24-05-17	COTE05	114.98	Lévesque Kim		Problématique serveur - Entrapass	02 70102 335
REC-705886	24-05-17	GOBE70	375.00	Provencher Isabelle		Chansonnier - 23 juin 2017	02 70207 447
REC-705887	24-05-17	MEDI10	689.85	Lefebvre Michel		Formation Secourisme RCR d'urgence - Club Nautique	02 70140 454
REC-705888	25-05-17	SOCA05	68.99	Provencher Isabelle		License pour spectacles musicaux - Été 2017	02 70200 340
REC-705889	25-05-17	SERV04	2529.45	Hamel, Dominic		Aménagement parc du Saisonnier	02 70150 522
REC-705890	26-05-17	ULSC50	114.98	Lefebvre Michel		Table des MRC	02 70107 499

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-705891	26-05-17	LOBL05	3999.98	Lefebvre Michel		Aliments Club Nautique - Été 2017	02 70144 610
SEC-202062	01-05-17	CENT32	1000.00	Couture Nicolas		PNEUS 951	02 22303 525
SEC-202063	01-05-17	GROU85	100.00	Couture Nicolas		FUSIBLE (MAIN D'OEUVRE) 951	02 22303 525
SEC-202064	01-05-17	DROL33	200.00	Couture Nicolas		INSPECTION ANN. 751	02 22202 525
SEC-202065	24-05-17	BOIV05	143.72	Couture Nicolas		PIÈCE POMPE FEU DE FORET	02 22000 640
SEC-202066	24-05-17	CTMQ05	110.38	Gadoury Steeve		PILES POUR RADIO	02 22000 640
URB-600299	02-05-17	CENT32	216.98	Fortin Richard		Changement de pneus et changement d'huile - 2 véhicules	02 61000 525
URB-600300	25-05-17	CENT32	34.49	Fortin Richard		Réparation pneus yaris fuite d'air	02 61000 525
VOI-312955	01-05-17	UNIV05	1120.32	Gagné François	363-2016	4 barils silicate de sodium type N (4 retour)	02 41300 635
VOI-312956	01-05-17	ULTR05	1006.03	Baillargeon Maxim	286-2015	851.1 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-312957	02-05-17	DESJ05	229.95	Gagné François		Pièces pour camion #2	02 32316 525
VOI-312958	02-05-17	GROU38	57.49	Gagné François		Balai et accessoires	02 32200 640
VOI-312959	02-05-17	HEWI10	388.97	Gagné François		Pièces d'entretien pelle sur roues	02 32313 525
VOI-312960	02-05-17	SPAC05	37.37	Blackburn Mathieu		Autocollants pour panneaux travaux TDL	02 35501 649
VOI-312961	03-05-17	CENT08	143.72	Baillargeon Maxim		Location de nacelle pour installation filet de soccer	02 70150 522
VOI-312962	03-05-17	META50	229.95	Baillargeon Maxim		Plaque d'aluminium pour réparation quai club nautique	02 70144 640
VOI-312963	03-05-17	LIND05	106.91	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène, argoshield	02 32200 516
VOI-312964	04-05-17	BEAU55	80482.50	Blackburn Mathieu	082-2017	Avenant à la conception du TDL nord	23 04017 721
VOI-312965	04-05-17	CANA05	31.39	Fournier Alain		2 pièces 2x8 14 pieds pour réparation éridelles camion 10 roues	02 32304 525
VOI-312966	04-05-17	ASPH50	344.93	Darveau, Paul René		Asphalte pour pavage nid de poules	02 33200 521
VOI-312967	05-05-17	OPTI05	86.23	Giroux Nancy		Papier à main	02 32200 640
VOI-312968	05-05-17	GIVE50	28.74	Giroux Nancy		Embout pour colle epoxy	02 32200 640
VOI-312969	05-05-17	SERV30	114.98	Gagnon Pierre		Dépôt de branches	02 45122 446
VOI-312970	08-05-17	ENTR57	9793649.97	Jean Perron	141-2017	Mise en place réseau d'aqueduc et égouts Mont Cervin	23 05117 721
VOI-312971	08-05-17	LABO05	229.95	Giroux Nancy		Inspection par caméra ch. des Passereaux	02 41500 521
VOI-312972	08-05-17	A1LI05	28743.75	Blackburn Mathieu	069-2015	Marquage de chaussées 2017	02 32401 521
VOI-312973	08-05-17	ENTR56	41976.45	Blackburn Mathieu	059-2016	Balayage de rue 2017	02 32401 521
VOI-312974	08-05-17	SERV30	689.85	Darveau, Paul René		Disposition de branches et arbres	02 45122 446
VOI-312975	09-05-17	ENTR23	574.88	Darveau, Paul René		Dépôt scrap pour Ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312976	09-05-17	VERD50	57487.50	Blackburn Mathieu	066-2015	Entretien des espaces verts 2017	02 19301 522
VOI-312977	10-05-17	INDU10	114.98	Gagné François		Réparation courroie du quai au Club nautique	02 70144 640
VOI-312978	10-05-17	CENT16	16.45	Baillargeon Maxim		Mise à jour tome VI entretien	02 19000 494
VOI-312979	10-05-17	BOUL15	459.90	Baillargeon Maxim		45 rouleaux de tourbe réparation bris aqueduc	02 41300 521
VOI-312980	10-05-17	WOLS05	3909.15	Baillargeon Maxim		Borne fontaine pour ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312981	10-05-17	ENTR23	574.88	Baillargeon Maxim		Disposition de pavage bris aqueduc ch. Hameau	02 41300 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312982	10-05-17	CENT08	574.88	Giroux Nancy		Location de compacteur pour réparation bris ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312983	10-05-17	CONS40	459.90	Baillargeon Maxim		Location de camion réparation bris aqueduc ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312984	11-05-17	DEVE45	1734.69	Blackburn Mathieu		Réparation de balises Cyclo Zone	02 35501 649
VOI-312985	15-05-17	SOLU15	207.58	Giroux Nancy		Vis, nut , bolt	02 70100 640
VOI-312986	15-05-17	SPAC05	919.80	Blackburn Mathieu		Pancartes de rue	02 35501 649
VOI-312987	15-05-17	STEL50	1063.52	Giroux Nancy		Détecteur de métal	02 41300 516
VOI-312988	15-05-17	SERV04	931.30	Blackburn Mathieu		Couper arbre dangereux ch. TDL ch . Seigneurie	02 32401 521
VOI-312989	15-05-17	ENTR23	919.80	Baillargeon Maxim		Achat et disposition de matériaux	02 41300 521
VOI-312990	15-05-17	JOLI05	2299.50	Baillargeon Maxim		Location de camion réparation ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312991	15-05-17	ASPH50	229.95	Baillargeon Maxim		Asphalte pour réparation de nids de poules	02 32401 521
VOI-312992	15-05-17	DESH05	287.44	Baillargeon Maxim		Rotation pneus pelle mécanique	02 32313 525
VOI-312993	15-05-17	UTCF50	1601.60	Baillargeon Maxim		Contrat d'entretien alarme et gicleur caserne 2017	02 22000 522
VOI-312994	16-05-17	LUBR05	143.72	Giroux Nancy		Dégraisseur + break cleaner	02 32200 640
VOI-312995	16-05-17	INDU10	86.23	Giroux Nancy		Gants et bouchons d'oreilles	02 32200 650
VOI-312996	16-05-17	AUTO30	51.74	Giroux Nancy		Filtre pour panneau de contrôle	02 41300 522
VOI-312997	16-05-17	JSR70	344.93	Giroux Nancy		Rehausse de 36" borne fontaine ch. Hameau	02 41300 521
VOI-312998	17-05-17	CONS40	1494.68	Baillargeon Maxim		Location de pelle mécanique pour réparation bris aqueduc ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-312999	17-05-17	CONS40	689.85	Baillargeon Maxim		Réparation du terrain ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-313000	17-05-17	BOUL15	205.85	Baillargeon Maxim		1 palette gazon pour réparation ch. du Hameau	02 41300 521
VOI-313001	17-05-17	UNIO05	51.55	Baillargeon Maxim		Frais de gestion regroupement achat de carburant 1 janv. au 31 décembre	02 32300 631
VOI-313002	17-05-17	ULTR05	942.80	Baillargeon Maxim		802.3 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-313003	18-05-17	UNIV05	14453.28	Giroux Nancy	363-2016	14285 kg soude caustique	02 41300 635
VOI-313004	18-05-17	DICO10	11.50	Blackburn Mathieu		Envoie résolution et bon de commande G.N.P. inc.	02 19000 321
VOI-313005	18-05-17	JOLI05	1149.75	Baillargeon Maxim		Location de camion pour balai a rue	02 32401 521
VOI-313006	19-05-17	ENTR56	2874.38	Baillargeon Maxim		Location balai mécanique	02 32401 521
VOI-313007	19-05-17	ENTR45	4024.13	Blackburn Mathieu		Niveleuse et compacteur chemin de gravier	02 32401 521
VOI-313008	19-05-17	NORT35	229.95	Giroux Nancy		Capteur et filtre huile génératrice ch. des Brumes	02 41510 641
VOI-313009	19-05-17	CUMM05	229.95	Baillargeon Maxim		Réparation de génératrice ch. des Ramures	02 41300 641
VOI-313010	19-05-17	HYDR15	165.56	Blackburn Mathieu		Branchement luminaire ch. des Ilots	02 34000 521
VOI-313011	19-05-17	ULTR05	689.85	Baillargeon Maxim	286-2015	596.2 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-313012	23-05-17	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim		Terre a gazon et 0 3/4	02 32401 521
VOI-313013	23-05-17	JOLI05	919.80	Baillargeon Maxim		Location camion gravier pour niveleuse	02 32401 521
VOI-313014	23-05-17	PLOM30	459.90	Giroux Nancy		170 ch. TDL gel de conduite pour fermeture d'eau	02 41300 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-313015	23-05-17	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim		Terre à gazon travaux ch. des Lacs	02 32401 521
VOI-313016	23-05-17	JOLI05	919.80	Baillargeon Maxim		Matériaux pour la réserve 0 3/4 et terre	02 32401 521
VOI-313017	24-05-17	DRUM30	2324.49	Giroux Nancy		Contrôleur pour génératrice Mont Écho	02 41510 642
VOI-313018	24-05-17	BOUL15	229.95	Giroux Nancy		Graines MTQ, broche..	02 32401 521
VOI-313019	24-05-17	CANS05	310.65	Blackburn Mathieu		Renouvellement auto CAD Mathieu	02 32000 494
VOI-313020	24-05-17	ENTR21	3412.26	Blackburn Mathieu		Réparation glissière accident 71 ch. des Lacs	02 32401 521
VOI-313021	26-05-17	BOIV05	345.58	Giroux Nancy		Tuyau pour borne fontaine	02 41300 521
VOI-313022	26-05-17	CARR30	574.88	Baillargeon Maxim		0 3/4 pour la réserve	02 32401 521
VOI-313023	26-05-17	SANI25	16096.50	Blackburn Mathieu	079-2017	Nettoyage de grille + bassin+unité de traitement sédiment	02 32406 521
VOI-313024	26-05-17	BRAS20	67.13	Giroux Nancy		Estampe et encre pour aqueduc	02 41300 521
VOI-313025	26-05-17	ATLA05	813.11	Giroux Nancy		Moteur de pompe transvideuse puit	02 41300 522
VOI-313026	26-05-17	CAMI75	459.90	Baillargeon Maxim		Réparation camion 10 roues (marche-pieds)	02 32304 525
VOI-313027	26-05-17	JOLI05	919.80	Baillargeon Maxim		Location camion transport disposition matériaux	02 32401 521
VOI-313028	26-05-17	CONS40	287.44	Baillargeon Maxim		Transport pour disposition de béton	02 32401 521
VOI-313029	26-05-17	CUMM05	508.96	Baillargeon Maxim		Contrat d'entretien de génératrice caserne 2017	02 22000 522
VOI-313030	26-05-17	CUMM05	508.96	Baillargeon Maxim		Contrat entretien génératrice surpresseur Pied-de-Roi 2017	02 41300 521
VOI-313031	26-05-17	CUMM05	560.76	Baillargeon Maxim		Contrat entretien génératrice Puits 2017	02 41300 521
VOI-313032	26-05-17	CUMM05	508.96	Baillargeon Maxim		Contrat entretien génératrice Mairie 2017	02 19300 522
VOI-313033	26-05-17	CUMM05	508.96	Baillargeon Maxim		Contrat d'entretien génératrice 132 Mélézes 2017	02 41300 521
VOI-313034	26-05-17	CUMM05	508.96	Baillargeon Maxim		Contrat entretien de génératrice 89 Godendard 2017	02 41300 521
VOI-313035	26-05-17	CUMM05	527.02	Baillargeon Maxim		Contrat entretien génératricech. des Brumes 2017	02 41510 522
VOI-313036	26-05-17	CUMM05	560.76	Baillargeon Maxim		Contrat entretien génératrice 23 Passereaux 2017	02 41300 521
VOI-313037	26-05-17	CUMM05	466.93	Baillargeon Maxim		Contrat d'entretien génératrice ch. du Boisé 2017	02 41300 521
VOI-313038	26-05-17	CUMM05	466.93	Baillargeon Maxim		Contrat d'entretien station d'égout 2/ 2017	02 41500 521
VOI-313039	26-05-17	COTE05	132.22	Giroux Nancy		4 Cadenas pour les TP	02 32200 640
VOI-313040	29-05-17	PLOM30	704.23	Baillargeon Maxim		localisation d'entrée d'eau au 120 ch. du Tour-du-Lac	02 41300 521
VOI-313041	29-05-17	ENTR56	1149.75	Baillargeon Maxim		Location Balai à rue payé à l'heure	02 32401 521
VOI-313042	29-05-17	929245	13797.00	Blackburn Mathieu	116-2017	Fauchage et débroussaillage juin	02 32401 521
VOI-313043	29-05-17	JSR70	459.90	Bergeron Charles		Bride de rupture pour borne fontaine	02 22000 521